

Lettre de rentrée Janvier 2012 / ANNEXE (2)

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE

BACCALAUREAT

SESSION 2011

Rectorat

Inspecteurs d'Académie-
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des IA-IPR
Tél. 03 22 82 39 70
Fax. 03 22 82 37 54
Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard d'Alsace-
Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Dossier suivi par

[florence.cognard@ac-
amiens.fr](mailto:florence.cognard@ac-amiens.fr)

[florence.randanne@ac-
amiens.fr](mailto:florence.randanne@ac-amiens.fr)

I Remarques générales

Depuis trois ans, le nombre de candidats aux épreuves de *Langues et Cultures de l'Antiquité* reste stable.

En 2011, 15 hellénistes et 27 latinistes ont choisi l'épreuve obligatoire. Pour cette même session, 98 candidats ont présenté l'oral facultatif en grec ; 473 latinistes, toutes séries confondues, se sont inscrits à l'oral, majoritairement en option facultative 1.

Trois centres départementaux, à Amiens, Clermont de l'Oise et Laon, ont accueilli les candidats dans les meilleures conditions.

Les élèves ne bénéficient pas tous des mêmes conditions d'enseignement : horaires parfois incomplets et regroupements inter niveaux. Il serait souhaitable que les enseignants précisent sur la liste ces éléments qui peuvent expliquer des listes réduites. Même s'il est indispensable de tenir compte de ces éléments dans l'évaluation, l'équité de traitement entre les candidats doit subsister.

II Epreuves et résultats

1. A l'écrit

Les résultats à l'écrit fluctuent d'une année sur l'autre, en raison notamment du faible nombre de candidats concerné par l'épreuve.

ECRIT Moyenne académique	Session 2009	Session 2010	Session 2011
Grec	10	17	15
Latin	13	10	15,5

En grec, les scores obtenus s'échelonnent de **06 à 20** ; en latin de **06 à 20**. On se réjouit de voir que la note maximale a été attribuée à plusieurs reprises dans les deux langues à l'écrit.

L'épreuve de grec

Sujet disponible sur le site académique

SOPHOCLE, *Œdipe Roi*, vers 255-292

La première question a donné lieu à des relevés souvent exhaustifs qui témoignent du discernement des candidats ; en revanche, les valeurs associées aux modes restent méconnues.

Les principales difficultés liées au sujet lui-même résidaient dans le commentaire de traduction : les élèves ne parviennent que rarement à faire correspondre le texte traduit et le texte grec : seules les meilleures copies ont fait de cet exercice une véritable occasion de s'interroger sur la langue française.

Le commentaire a souvent été l'occasion pour les candidats de montrer de réelles qualités de lecteurs ; les principales questions soulevées par la pièce dans son ensemble, par son genre et par le passage proposé ont été abordées. Le recours régulier et avisé aux citations, cette année encore, a engendré les notes les plus généreuses. Les meilleures prestations ont songé à évoquer la postérité littéraire du mythe ; cependant la volonté de lier le texte à des pensées contemporaines a abouti souvent à des digressions sans lien nettement établi avec la question du tragique dans le texte proposé.

L'exercice de version a été réussi par la majorité des candidats ; beaucoup d'entre eux sont parvenus à s'affranchir d'un mot à mot engourdi pour rendre sensible la tension dramatique du dialogue. Les erreurs les plus courantes et les plus fâcheuses ont affecté le pronom relatif du vers 31, la détermination de la personne dans les formes conjuguées et l'analyse des groupes nominaux au génitif.

L'épreuve de latin

Sujet disponible sur le site académique

OVIDE, *L'Art d'aimer*, livre I, vers 451-488

Presque tous les candidats ont obtenu la majorité des points à la question de langue : les impératifs et les subjonctifs ont été bien étudiés.

Les démarches d'analyse se sont révélées pertinentes dans la confrontation de traductions.

Le commentaire a exploité efficacement l'extrait. Toutefois les candidats ne parviennent pas bien à élargir la réflexion à d'autres passages de l'œuvre.

La version a pénalisé peu de candidats. Les erreurs les plus fréquentes relèvent souvent d'une analyse fautive. Quelques confusions habituelles se retrouvent : *vires/viri*, *reos/reges*. Le futur « dabit » est rarement identifié.

2. A l'oral

Depuis trois ans, les résultats évoluent sensiblement à l'oral et demeurent homogènes dans les trois séries générales. La moyenne académique atteint **15,6** pour les oraux facultatifs, toutes langues et séries réunies.

ORAL Moyenne académique	Session 2009	Session 2010	Session 2011
Grec	15,1	15,5	15,6
Latin	14	15,2	15,6

Baccalauréat LCA Session 2011	Série littéraire	Série Sciences économiques et sociales	Série Scientifique SVT et SI
ORAL Facultatif Grec	15,73	14,91	16,12
ORAL Facultatif Latin	15,18	15,55	15,93

III Recommandations pédagogiques

Depuis deux ans, des professeurs et des examinateurs ont attiré notre attention sur certaines dérives, qui semblent préjudiciables aux candidats. Nous souhaitons vous en faire part dans le souci d'harmoniser les pratiques en classe et l'évaluation à l'examen.

1. Les listes

Des examinateurs se sont émus de voir des listes manuscrites, composées par les élèves eux-mêmes. Il convient de rappeler que ce document engage la responsabilité pédagogique. Il doit être signé par le professeur lui-même et visé par le chef d'établissement. Il doit reprendre les trois entrées du programme de terminale.

2. Les outils à disposition

Conformément au **BO n° 21 du 22 mai 2003**, les candidats sont autorisés à disposer d'un dictionnaire latin-français ou grec-français pendant le temps de préparation à l'oral. Il est vivement conseillé aux élèves d'apporter leur propre dictionnaire le jour de l'épreuve.

Les examinateurs peuvent interroger sur un texte accompagné d'une traduction et/ou de notes. Ils sont invités à prendre en compte la diversité des supports sur lesquels l'élève a travaillé, ce qui renvoie à la diversité des modes de lecture. L'évaluation doit porter davantage sur le processus de questionnement conduit par le candidat que sur le produit fini.

3. L'évaluation

- **La traduction et le commentaire**

On saura valoriser une situation pertinente du passage ainsi qu'une lecture expressive de l'extrait.

Les attentes de certains examinateurs en matière de commentaire sont très vastes. Elles doivent rester mesurées. Un commentaire pertinent, qui s'appuie sur le texte et témoigne d'un intérêt pour la

langue et l'objet d'étude doit être valorisé et peut compenser, pour partie, une traduction plus ou moins déficiente.

- « **L'exercice sur texte et traduction** » ou « **bonus** »

Certains examinateurs refusent de proposer un « exercice sur texte et traduction » ou le notent avec une rigueur qui ne semble pas en adéquation avec les compétences attendues en fin de terminale.

Conformément à la nouvelle définition des épreuves orales (**BO n° 15 du 9 avril 2009**) qui supprime la seule mention « universitaire » relative à cet exercice (**BO n° 21 du 22 mai 2003**), l'examinateur propose deux ou trois lignes ou vers d'un texte non préparé pendant l'année, accompagné d'une traduction et relevant de la même entrée au programme que le passage retenu initialement. Le candidat doit montrer comment il s'approprie ce texte latin ou grec à l'aide de la traduction et faire toutes les remarques de nature lexicale, grammaticale, stylistique ou esthétique qu'il juge nécessaires. Ce texte doit être proposé dès le début de la préparation du candidat.

Il s'agit d'un « bonus » ; cette dernière étape de l'interrogation ne peut qu'apporter des points dans la note finale au terme des différentes étapes de l'interrogation : situation, lecture, traduction et commentaire.

L'épreuve orale conclut un enseignement optionnel qui a exigé plusieurs années d'investissement. Elle doit être valorisée en fonction de la prestation et au regard de compétences attendues d'un helléniste ou d'un latiniste passant une épreuve de terminale.

Nous remercions les enseignants qui ont bien voulu nous faire part de leurs remarques dans l'intérêt des candidats que l'on veut évaluer avec la plus grande justesse et dans le souci de maintenir des disciplines qui contribuent pleinement à la formation humaniste des élèves.

Florence COGNARD

IA IPR

Florence RANDANNE

IA IPR